

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT

**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ



Rapport d'activité 2023 du conseil de développement

Rapport
Janvier 2024

Sommaire

Le mot des co-président.e.s	2
1. Fonctionnement du Conseil de développement	3
a. Les membres	3
b. Gouvernance du CD : un retour d'une co-présidence	3
c. Communication : pour un recrutement permanent	3
2. Participation aux commissions et travaux avec les élus	4
3. Les contributions et travaux en 2023	5
a. Saisine communication sur les services aux familles	5
b. Avis sur le PADD	5
c. Participation à l'enquête publique PCAET	6
d. Groupe de travail sur l'eau	6
e. Pour une alimentation saine et accessible	6
4. Les réseaux de Conseils de Développement	6
a. Réseau de la région de Grenoble	6
b. Coordination nationale des conseils de développement	7
5. Budget	7
6. Perspectives 2024	7

Le mot des co-président.e.s

Participer aux réflexions du conseil de développement, c'est stimulant, positif. Le bilan de l'année est globalement satisfaisant. Quels en sont les éléments ?

- le partage de la présidence du C.D à trois.
- le plaisir de se retrouver lors des réunions du CD, des séances de travail, des différentes interventions (richesse des échanges et grande écoute de la part des participants).
- l'implication enthousiaste des nouveaux membres du CD.
- l'ouverture sur les autres intercos grâce au réseau et sa chargée de mission.
- une animatrice du CD efficace et expérimentée.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes se sentant concernées par la vie citoyenne et pouvant apporter leurs connaissances, leurs expériences pour enrichir le groupe. Contactez-nous (06 98 49 21 85) !
A titre d'exemple, vous pouvez être intéressé par des thématiques abordées par le conseil : le PLUi, l'eau, l'agriculture/alimentation, la mobilité...



1. Fonctionnement du Conseil de développement

a. Les membres

Le conseil de développement est constitué fin 2023 de 22 membres, dont 14 participent à titre individuel et 8 en tant que représentants d'associations ou d'entreprises. (20 membres fin 2022 pour mémoire).

16 communes sont représentées sur les 47 (voir carte en 4^{ème} de couverture).

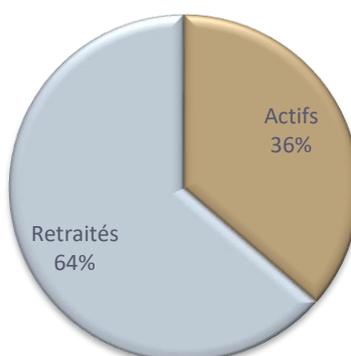
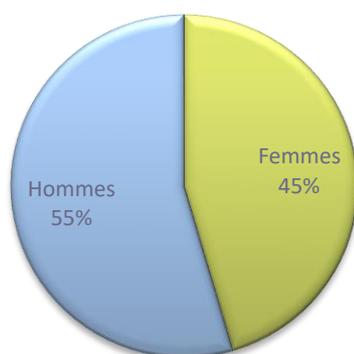
Le conseil s'est féminisé en 2023. Il est composé fin décembre de 10 femmes et 12 hommes, 8 personnes actives et 14 personnes retraitées.

Être membre du CD

Les membres habitent le territoire ou représentent une structure du territoire, ont 16 ans et plus et ne sont pas élus municipaux.

La participation est libre et basée sur le volontariat. Le CD peut intégrer de nouveaux membres à chaque réunion mensuelle. Les membres sont bénévoles.

La participation régulière aux réunions mensuelles du CD est un préalable pour participer aux commissions avec les élus.



Sur l'ensemble de l'année, ce sont 32 personnes différentes qui ont participées à au moins une réunion mensuelle du conseil (hors animatrice, animatrice du réseau des CD et Vice-présidente en charge du CD)

b. Gouvernance du CD : un retour d'une co-présidence



En début d'année, quelques mois après l'arrivée de la nouvelle chargée d'animation, les membres ont réfléchi sur le pilotage. Cela a permis de reposer la question de la co-présidence qui a été remise en place en avril avec une co-présidente et deux co-présidents. Cette présidence à 3 têtes permet un pilotage du CD beaucoup plus riche grâce à pluralité des compétences, centres d'intérêt et personnalité.

c. Communication : pour un recrutement permanent

La vague de communication et de recrutements lancée au dernier trimestre 2022 s'est poursuivie en 2023. Une nouvelle plaquette a été distribuée dans les mairies et lieux publics début 2023. Des articles sont parus dans la presse locale et le Mag de l'intercommunalité.

Une demande a été adressée à chaque mairie de diffuser dans leur bulletin municipal ou sur leur application mobile une information sur le CD. Une 10aine de communes nous ont réservé un espace. Au moins une personne est venue au conseil par ce biais. La vidéo de présentation du CD en 180' réalisée fin 2022, a été mise en ligne sur la [page du CD](#) (site intercommunal) par le service communication.

Michel Belle, président solo en début d'année, a présenté le conseil de développement aux élus communautaires en amont du conseil communautaire du 2 février 2023.



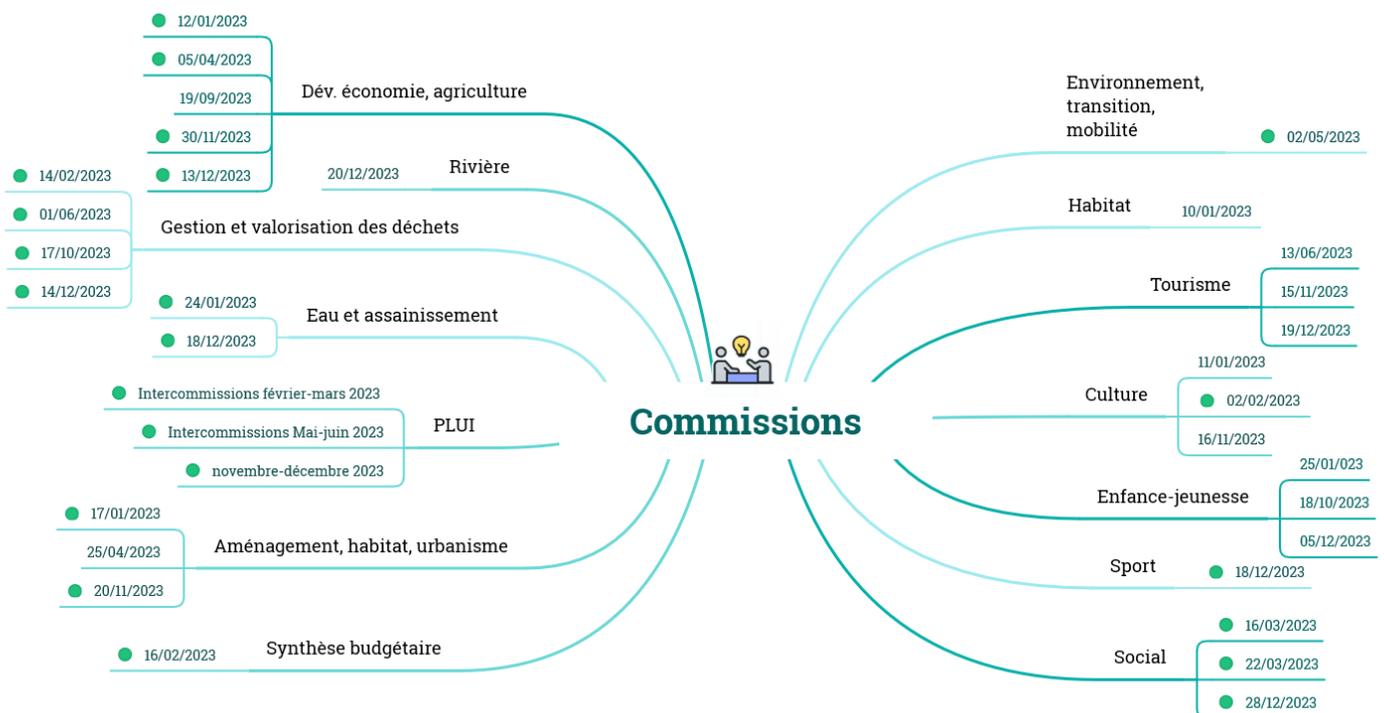
Le conseil de développement a été présent au marché de St Marcellin deux samedis matin, en mars et en juin, et a participé au grand marché de Notre dame de l'Osier du 4 juillet. 7 personnes ont connu le CD par ce biais, dont 3 participant encore.

Mais le media qui marche le mieux reste le bouche-à-oreille.

2. Participation aux commissions et travaux avec les élus

Le conseil de développement a participé à 60% de la quarantaine de commissions thématiques de l'intercommunalité en 2023.

Ces participations permettent aux membres du conseil d'avoir une vision des sujets qui traversent l'intercommunalité et des questions qui font débat entre élus.



Les membres se sont également largement impliqués dans différents groupes de travail animés par les techniciens sur les questions sociales (contrat local de santé, CISPD, mobilité solidaire), sur le tourisme, la valorisation des déchets (PLPDMA, méthanisation), les rivières... Ainsi, le conseil a à nouveau participé aux échanges sur les biodéchets en vue de la nouvelle réglementation en vigueur au 1^{er} janvier 2024, dans la continuité de sa contribution de 2021.



3. Les contributions et travaux en 2023

a. Saisine communication sur les services aux familles

En février 2023, à la suite du lancement de la Convention Territoriale Globale (CTG), la communauté de communes a demandé au conseil de développement de réfléchir à l'amélioration de l'information sur l'offre de services aux familles en direction des habitants.

Le conseil de développement est saisi pour recueillir les avis et propositions des habitants afin d'améliorer l'information aux familles du territoire.

Le conseil de développement a remis sa contribution en juin 2023, après une phase d'enquêtes auprès des habitants et auprès des structures qui renseignent le public, puis d'analyse. Cette contribution présente diverses propositions d'amélioration.

Les habitants se disent majoritairement suffisamment informés par rapport à ce qu'ils cherchent, pas

forcément sur l'ensemble des services. Lorsqu'ils ont un besoin (garde, loisirs, activités...), ils vont trouver l'information disponible. Ils ne vont pas chercher des informations pour le plaisir de « voir ce qui se passe sur le territoire ».

Si la grosse majorité des usagers utilisent les outils numériques, ils sont encore nombreux à ne pas les utiliser : par manque de matériel, de connaissance et de savoir-faire, ou à cause de la barrière de la langue.

En plus de l'amélioration de l'information disponible en ligne, il est donc important de conserver une communication de proximité qui passe par les accueils des mairies, des maisons France Services et plus généralement le passage d'information entre les structures susceptibles de relayer cette information auprès du public qui les fréquentent. Il est également nécessaire de proposer des lieux d'accès et de formation aux outils numériques.



b. Avis sur le PADD¹

Lors d'une rencontre entre les co-présidents et le vice-président chargé du PLUi², proposition a été faite d'une lecture commentée du PADD. Le CD a rendu son avis fin juin 2023. Après étude et concertation avec les élus, les techniciens chargés de mission sur le PLUi ont présenté en septembre au CD les remarques et questionnements qui pouvaient être pris en compte et ceux qui ne le pouvaient pas.

Par exemple, le CD a questionné sur l'avancée du projet de création d'une aire d'accueil pour les gens du voyage. Il a insisté sur la sécurité pour l'usage du vélo (parkings, pistes cyclables). Il a proposé d'ajouter un point relatif à l'accueil et/ou le développement d'activités nouvelles, par exemple au travers d'une pépinière

¹ Plan d'aménagement et de développement durable, volet politique du PLUi

² Plan local d'urbanisme intercommunal

d'entreprises et d'activités, ou relatif à la protection des espaces agricoles et forestiers. Dans la continuité du travail du CD sur les biodéchets en 2021, il a proposé d'ajouter dans le texte la prise en compte de l'espace nécessaire pour des composteurs collectifs, le stockage du compost mûr, de la matière sèche et un éventuel méthaniseur. Il a enfin proposé d'intégrer l'espace nécessaire au développement de l'économie circulaire en plus des espaces nécessaires au traitement des déchets.

c. Participation à l'enquête publique PCAET³

Quelques membres du conseil ont rédigé un avis dans le cadre de l'enquête publique sur le PCAET, questionnant certains points, proposant des compléments. L'avis a été envoyé le 15 novembre 2023.

Le CD a par exemple apporté des propositions sur plusieurs fiches actions dont la mobilisation de l'ensemble des acteurs, le développement de productions agricoles diversifiées, la gestion et la réduction des déchets, la mobilité...

d. Groupe de travail sur l'eau

Depuis mars 2023, un groupe de travail sur l'eau s'est constitué au sein du conseil de développement avec les membres intéressés par la thématique de l'eau.

Le sujet étant vaste et pluriel, les membres ont eu besoin d'une phase exploratoire pour comprendre les enjeux, les acteurs, les politiques publiques associées. Ils se sont appuyés sur de la bibliographie et des rencontres avec le Symbhi, la chambre d'agriculture, le service eau-assainissement de l'intercommunalité, l'OFB (office français de la biodiversité), le comité de territoire, l'association qui sauvegarde les tuffières à La Sone, des vice-présidents. La rencontre inter conseils de développement de septembre a traité de ce sujet avec l'intervention de deux spécialistes.

Le conseil de développement a présenté ses travaux préparatoires au président de Saint Marcellin Isère Communauté le 29 décembre 2023.

Une saisine se dessine pour 2024.

e. Pour une alimentation saine et accessible

Le conseil de développement a travaillé sur ce sujet d'une part à travers les groupes de travail du CLS (contrat local de santé) et d'autre part via le PAIT⁴ et son mois de la transition alimentaire (MTA). Le CD a organisé un débat participatif dans le cadre du festival de l'avenir au naturel de l'Albenc puis dans le cadre du MTA en lien avec le Contrat local de santé chez Binette et Cie avec un public fragile. Il a participé à l'opération Et si on glanait, toujours dans le cadre du MTA.

Très en lien avec les questions d'eau, de changement de modèle agricole et de santé physique et mentale, ce sujet va continuer à occuper le conseil en 2024.

4. Les réseaux de Conseils de Développement

a. Réseau de la région de Grenoble

Le conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère est membre du Réseau des conseils de développement de la région grenobloise, une association qui regroupe 4 CD : Grésivaudan, Voironnais, Métropole grenobloise et le nôtre.

³ Plan climat air énergie territorial

⁴ Projet alimentaire interterritorial

Notre CD a participé à la gouvernance de l'association et à 4 temps forts :

- Réunions de coordination, le 2 mars et le 11 mai
- Assemblée générale le 9 juin
- Rencontre inter CD à Vinay le 16 septembre, avec deux intervenantes sur la thématique de l'eau et du sol. Les membres du CD ont accueilli leurs homologues des 3 autres conseils à la salle des fêtes.



b. Coordination nationale des conseils de développement

Depuis 2020, le conseil de développement est également adhérent de la Coordination nationale des conseils de développement. La coordination nationale permet de représenter les CD au niveau national. Elle mutualise le travail sur des thématiques, permet l'échange entre conseils.

En 2023, des membres du CD ont participé aux échanges de groupes thématiques et à des formations animées par la coordination. L'animatrice a également pu profiter de temps d'échanges de pratiques entre les chargés de mission animateurs des CD.

5. Budget

Le conseil de développement est doté d'un budget annuel pour son fonctionnement.

En plus de ce budget très modeste, la communauté de communes met à disposition du conseil de développement une chargée de mission à mi-temps.

	2023 (en €)	BP 2024
Alimentation - Fournitures	142	200
Honoraires - Impressions	100	500
Frais de réception		300
Divers		350
Frais de déplacement	96	300
Adhésions Réseau et CNCD	1 322	1 350
Total	1 660	3 000

« L'établissement public de coopération intercommunale veille aux conditions du bon exercice de ses missions. »

(article L5211 du Code général des collectivités territoriales)

6. Perspectives 2024

Pour l'année qui s'ouvre, le conseil de développement va se concentrer sur les thématiques suivantes :

- l'eau, avec une saisine
- la santé/alimentation en lien avec l'agriculture, l'accessibilité alimentaire et le PAIT
- l'urbanisme avec la suite du travail sur le PLUi,
- la mobilité en lien avec les autres conseils de développement de la grande région grenobloise et le projet de RER.





CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT

**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ

Communes d'habitation des membres du Conseil de Développement en décembre 2023



Conseil de développement de Saint-Marcellin
Vercors Isère Communauté

Maison de l'intercommunalité
7 rue du colombier CS20063
38162 Saint-Marcellin cedex
04 76 38 45 48

conseil.developpement@saintmarcellin-vercors-isere.fr